dodis.ch/31778

AMBASSADE DE SUISSE
EN TUNISIE

TUNIS, le 30 décembre 1966.

17, Av. de France
Case postale No. 501
Téléphone 244.656
Heures de réception: 9 à 12 heures

Réf.: 051.12.Lib.- ST/fy

A la Division des Affaires politiques du
Département Politique fédéral
Berne

an	EX	KJ					Bern
Datum	10.1.						12.1.
Visa							

EPD -7.1.67 -9

Ref. Ar. 161.1 Libyen

Accréditation en Libye

Monsieur l'Ambassadeur,

En m'accueillant à son bureau ce matin et avant même que nous nous soyons assis, mon collègue libyen exprima d'emblée le souhait que la Suisse établisse dès lors une représentation diplomatique à Tripoli puis il ajouta, avec une pointe de malice, qu'il espérait que je quitterais bientôt Tunis pour établir mes quartiers dans son pays ! J'ai esquivé la première de ses remarques en me contentant de répondre que je résiderai certainement à Tunis, ce qui provoqua de sa part une nouvelle question à propos de notre résidence de Carthage. Mes collègues font invariablement des allusions à cet égard, car il semble que le danger qui pèse sur la résidence soit tombé dans le domaine public (du côté tunisien, il n'en a été aucunement question).

L'Ambassadeur de Libye a d'ailleurs été placé devant la même situation que mon prédécesseur et a donné suite au désir du Gouvernement tunisien, car il était fort mal logé et ne perdit rien au change.

Il m'apprit en outre que c'est à Tobrouk que je devrai me rendre pour présenter mes lettres de créance au roi Idriss Ier et qu'il conviendrait que je fasse également étape à Beida, siège actuel du Gouvernement libyen.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Stadelmann

Double, pour information, à la
Division des affaires administratives du
Département Politique fédéral, Berne

Dodis